



INTRODUCTION

Pourquoi une étude sur le bassin de vie de Brive ?

- Un centre-bourg essentiel d'un territoire à dominante rurale, ce qui interroge sur l'étendue de son bassin de vie.
- Une agglomération à l'intersection de plusieurs territoires avec d'importantes dynamiques interdépartementales. L'interrogation sur l'étendue d'un territoire de vie prend un sens particulier avec des frontières administratives pouvant être un frein au développement.
- Le contexte de réforme territoriale (loi NOTRe) et d'évolution des limites administratives : révision des schémas de coopération intercommunale, fusion des régions...

► Avec les dynamiques actuelles de Brive vers la Dordogne, ce département pourrait-il alors être une porte d'entrée territoriale pour la Corrèze et sa sous-préfecture briviste vers la centralité bordelaise ?



- Les mutations économiques actuelles liées aux évolutions majeures en termes de transports (autoroutier, aérien, ferroviaire).



- Ces mutations en termes de transport déterminent l'aire d'influence de Brive.

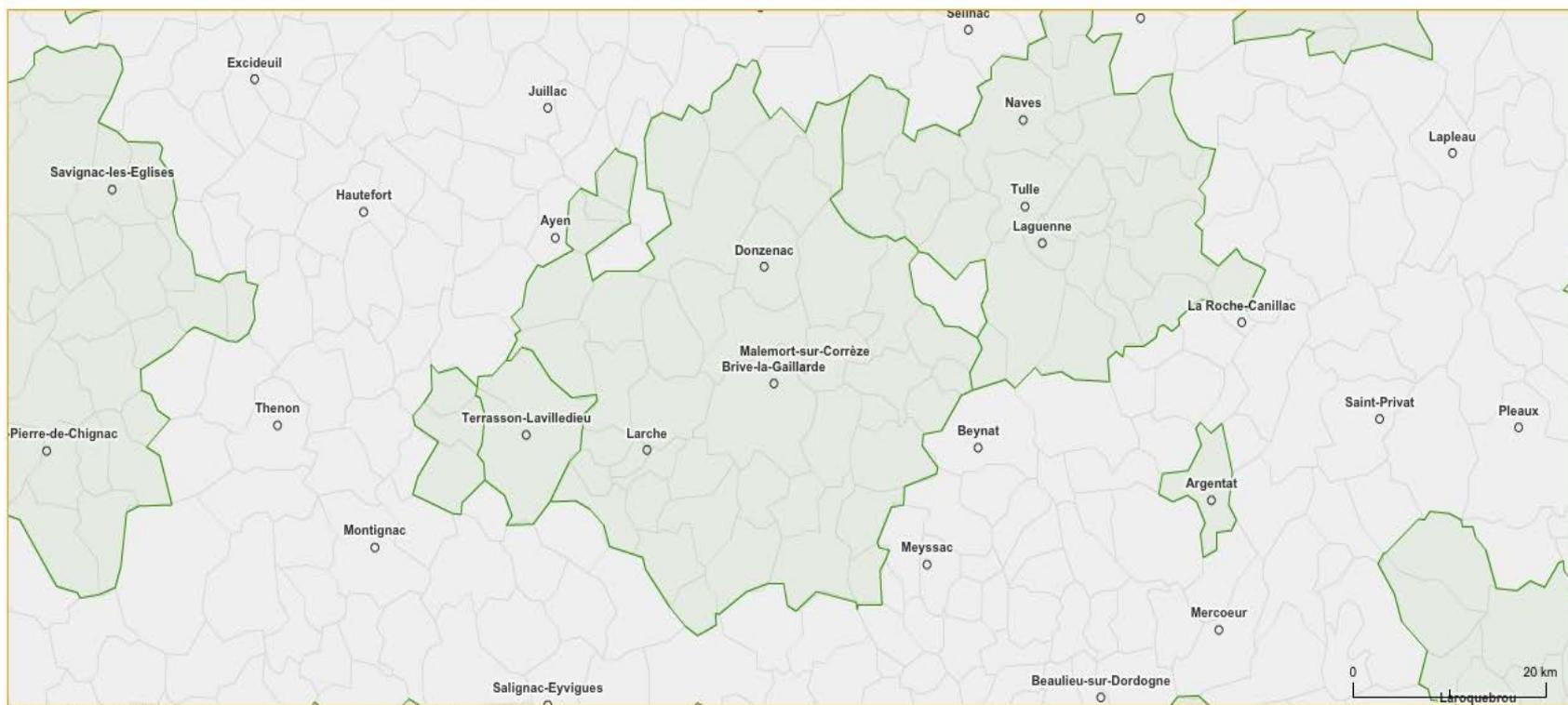
PARTIE 1

Les indicateurs statistiques génériques sur le bassin de vie et les notions voisines

▲ Présentation des différentes notions statistiques 3 notions à distinguer :

- L'**unité urbaine** se réfère à la continuité des constructions urbaines et le nombre d'habitants.
 - ▶ Elle s'appuie sur des critères démographiques et de structuration urbaine.
- L'**aire urbaine** s'appuie principalement sur le nombre d'emplois disponibles dans l'espace urbain considéré.
 - ▶ Elle s'appuie sur des critères plutôt économiques.
- Le **bassin de vie** renvoie au territoire sur lequel les habitants disposent de l'accès à des équipements élémentaires.
 - ▶ Il peut engager des questions de sociabilités et d'appropriations individuelles et collectives du territoire.

Application à l'espace briviste :



© CGET 2014 - IGN GéoFla - France par commune — Aires urbaines 2010

- Une Aire urbaine étendue, tournée vers le Sud-Ouest et faisant la jonction avec celle de Tulle.



▲ Application à l'espace briviste : les communes de l'EPCC

- Brive et Malemort s'intègrent à la fois à l'unité urbaine, au bassin de vie et à l'aire Urbaine.
- Allassac et Ayen (intégrées depuis 2014 à la communauté d'Agglomération) ne sont pas dans l'unité urbaine ni le bassin de vie de Brive.
Allassac fait partie de l'aire urbaine.
- Montignac et Terrasson ne relèvent d'aucun des trois découpages.

Le Bassin de vie de Montignac est constitué de 18 communes. Pour l'aire urbaine, Montignac est considérée comme une « commune isolée hors d'influence des Pôles ».

L'Aire urbaine de Terrasson n'est que de deux communes, son Bassin de vie est de 22 communes, entre Dordogne et Corrèze.



- 
- ▶ **Dans le contexte de Brive, les éléments statistiques établissent une orientation du bassin de Brive en direction de la Dordogne, sans toutefois rejoindre les territoires plus isolés du cœur de la Vallée de la Vézère.**
 - ▶ **On constate de nombreuses « communes multipolarisées » au cœur d'un système d'influences urbaines multiples, entre autres Montignac.**
- 



▾ **Limites de l'approche statistique générique :**

- ▶ **Les données statistiques émettent les territoires, notamment ruraux et ne révèlent pas toutes les relations inter-territoriales.**

Il est plus pertinent de :

- Mettre en avant d'autres dynamiques faisant plus sens, à l'image des enjeux de loisirs, de consommation, d'emploi ou de santé.
 - Utiliser une pluralité de critères pour mieux refléter la complexité des territoires.
 - Tenir compte du volontarisme politique qui fait évoluer les territoires.
- 



PARTIE 2

Le territoire vécu de l'espace Brive-Montignac

▀ Eléments d'analyse structurelle :

- ▀ Une géographie physique et des paysages brivistes en continuité avec la Dordogne et constitutifs des **marges Aquitaines**.
- ▀ Une position de **nœud communicationnel** au Sud du Massif Central qui fait de Brive une plaque tournante d'échanges et d'influences multiples.
- ▀ Avec cette localisation et avec la **densification des réseaux** de communication, Brive est devenue un **cœur productif** essentiel.
- ▀ La **faible densité urbaine** sur une grande zone géographique fait enfin de Brive la ville la plus importante dans un vaste rayon.



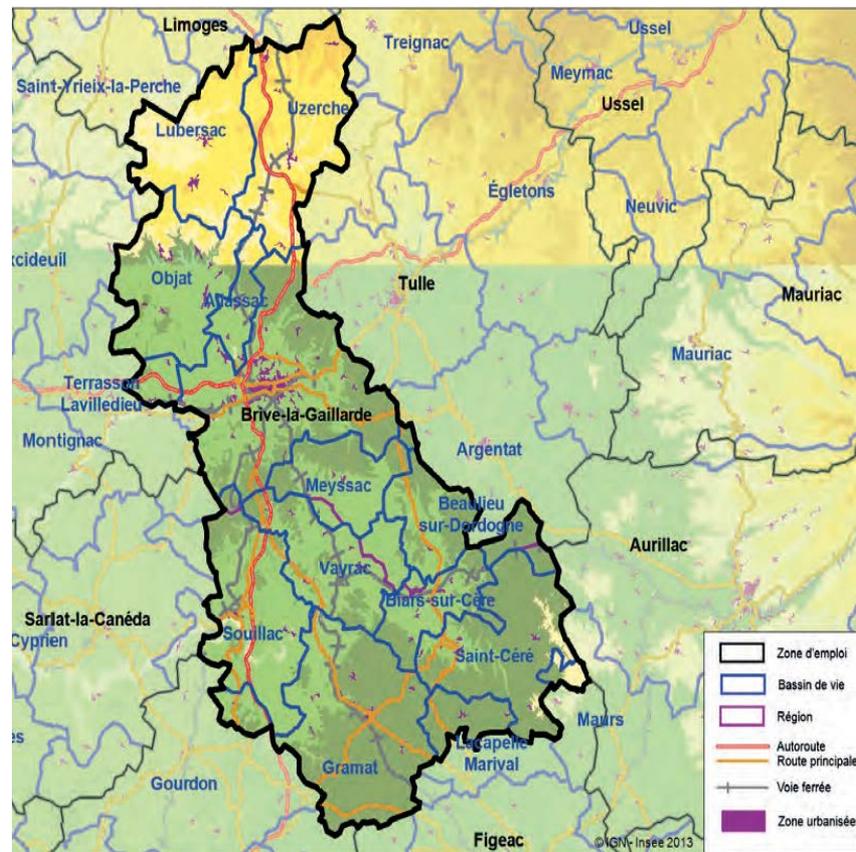


Le territoire économique : zones d'activité et développement économique

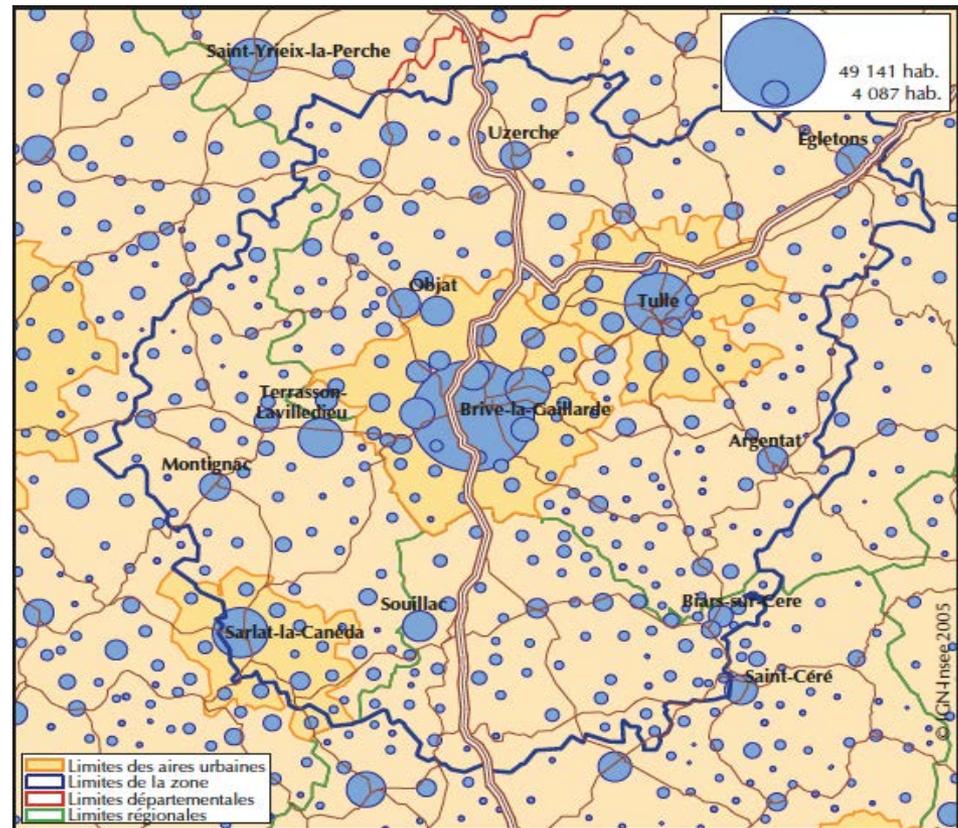
- Du fait de sa topographie, Brive est un cœur industriel et logistique essentiel. L'agro-industrie tient une place particulièrement importante dans cette dynamique et constitue un élément majeur du développement à l'Ouest de l'agglomération.
 - D'une manière générale, le centre de gravité du développement des zones d'activité s'est très nettement placé à l'Ouest de l'agglomération depuis ces dernières années et notamment avec la création du croisement autoroutier A20/A89 tout en restant essentiellement dans l'espace corrézien.
 - Le développement de l'emploi se fait en conséquence plutôt vers l'Ouest de l'agglomération.
- 

Le territoire économique : Zones et bassins d'emplois

- L'orientation de l'emploi vers l'ouest ne recoupe que partiellement les réalités de l'habitat ce qui accroît les mobilités domicile-travail.
- En termes de zone d'emploi, Brive exerce une influence sur une bande allant du Sud de la Haute-Vienne au Nord du Lot.
- Au-delà de la zone d'emploi, de vastes zones – notamment en Dordogne – présentent une forte dépendance de l'agglomération Briviste même si l'influence est vite dégressive.



En tenant compte d'éléments d'homogénéité socio-économique et des statistiques d'emploi, on peut toutefois établir l'existence d'un bassin économique de Brive-Tulle qui s'étend sur un vaste périmètre, incluant une partie essentielle de l'arrondissement de Sarlat. Dans ce système socio-économique cohérent Brive joue un rôle de structuration majeur vers le Sud-Ouest de la Corrèze.



Le territoire économique : l'espace touristique Dordogne-Corrèze

- Les atouts : avec le développement des infrastructures de transports (nouvel aéroport,...) et un bon niveau de services, Brive a renforcé sa position de cœur touristique de la Corrèze.
- Les freins : Brive reste peu dotée en grands sites touristiques et développe peu de liens avec les activités touristiques des deux départements voisins du Lot et de la Dordogne.

Communauté
d'agglomération
du bassin de Brive

SITE TOURISTIQUE	FREQUENTATION GROUPE 2014	FREQUENTATION GLOBALE 2014	EVOLUTION 2011-2014	PRIX
MUSEE LABENCHE	6666	12545	-2%	5€
MUSEE E.MICHELET	991	3439	+2%	Gratuit
CHATEAU DE TURENNE	4400	25238	-12%	4.80€
JARDINS DE COLETTE	4094	18894	+44%	4.50€
LES PANS DE TRAVASSAC	2431	11280	-23%	8€
MUSEE DE L'HOMME DE NEANDERTAL	0	6336	+4%	5€
JARDINS DE LOSTANGE	126	1240	+11%	5€
TOTAL	24 643	82 849		

Hors agglo

Sources: Office de tourisme
Brive Agglomération

BRIVE
100% GAILLARDE

- Lot et Dordogne, deux pôles touristiques essentiels constitués de sites importants et qui attirent un grand nombre de touristes

SITE TOURISTIQUE	FREQUENTATION GLOBALE 2014	EVOLUTION 2011-2014	PRIX
LASCAUX II	249 469	+0.5%	10€
CHATEAU DE CASTELNAU	249 071	+1.5%	9.50€
JARDINS DE MARQUEYSSAC	199 340	+5%	8.80€
POLE INTERNATIONAL DE LA PREHISTOIRE	146 121	+32%	Gratuit
CHATEAU DE HAUTEFORT	71 000	-7%	9.50€
VILLAGE DU BOURNAT	108 000	+4%	13.50€
CHATEAU DES MILANDES	101 661	-10%	9.40€
JARDINS DE L'IMAGINAIRE	27 719	-8%	7.50€

DORDOGNE : Source CDT Dordogne données 2011-2014

LOT : Source ADT Lot données 2011-2014

SITE TOURISTIQUE	FREQUENTATION GLOBALE 2014	EVOLUTION 2011-2014	PRIX
CHATEAU CASTELNAU BRETENOUX	53 000	-2%	7.50€
MUSEE CHAMPOLLION	41 286	-15%	5€
MUSEE DE L'AUTOMATE	22 897	+2%	7€
GOUFFRE DE PADIRAC	452 000	+2.5%	10.50€
CHATEAU DE BONAGUIL	71 3430	-7%	7€
CHATEAU DE MONTAL	17 500	-10%	7.50€
MUSEE JEAN LURCAT	6 696	+23%	Gratuit

- En développant de nouvelles connexions, il existe un grand potentiel pour un espace touristique commun.

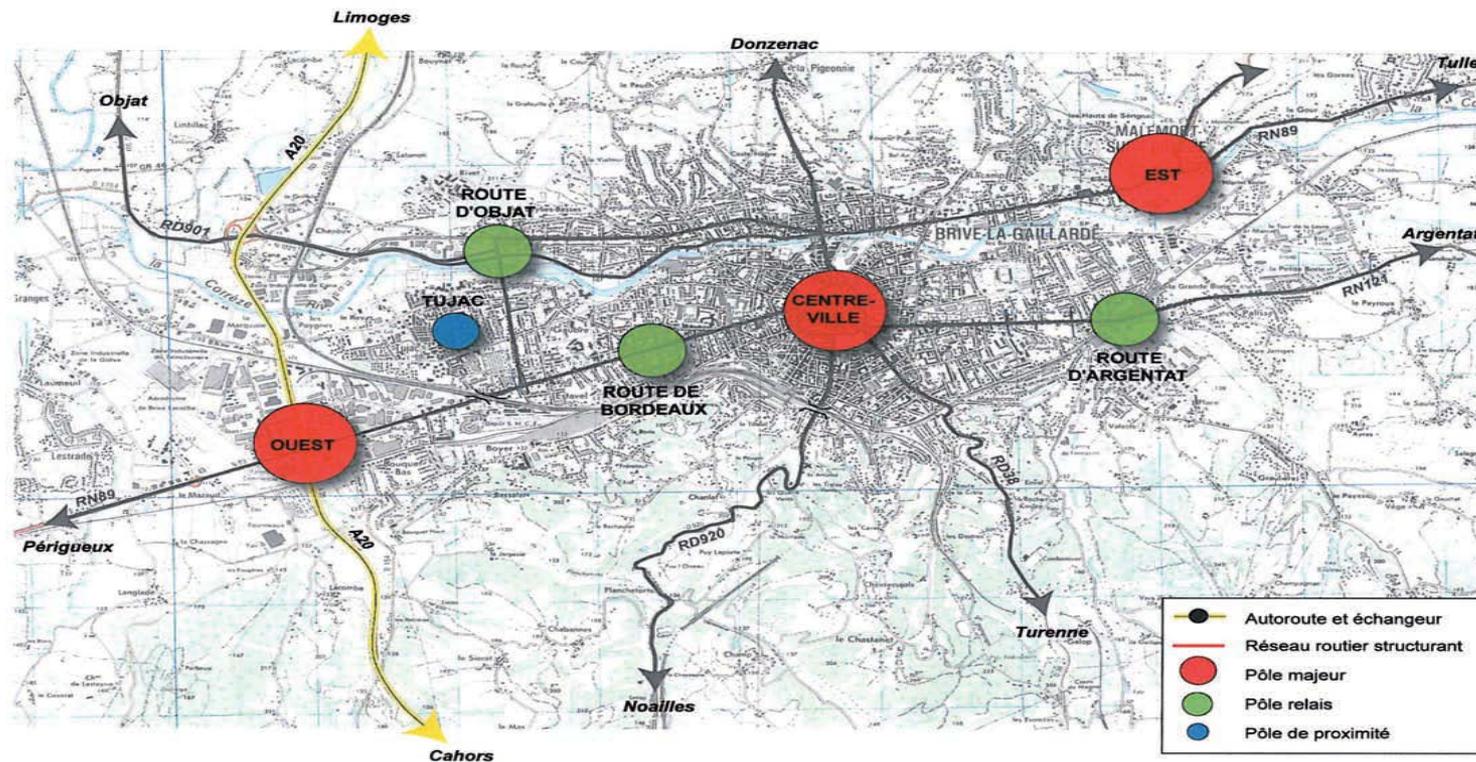


Le territoire des loisirs : les espaces récréatifs

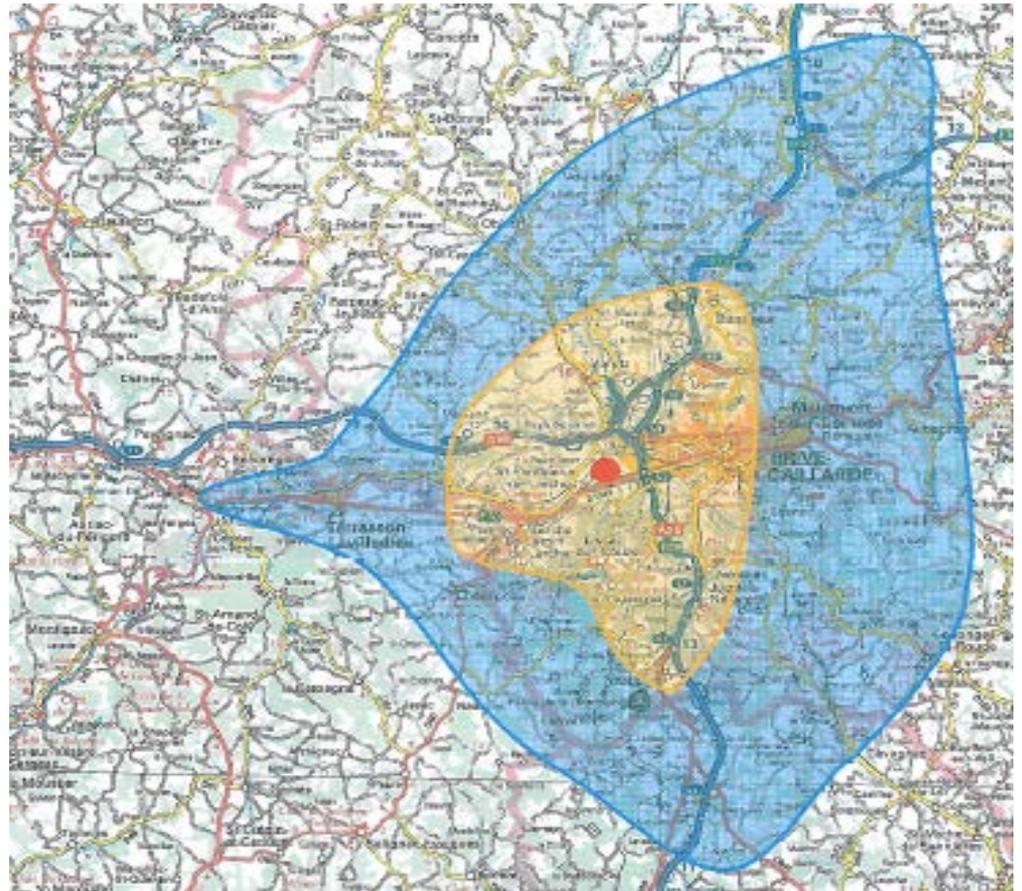
- À un 1^{er} niveau, la lecture publique relève d'une pratique particulièrement municipale. L'influence des établissements brivistes déborde très peu l'aire communale et quasiment pas celle de l'agglomération.
 - À un 2nd niveau, le spectacle vivant (exp : l'EPCC Les 13 arches) présente une aire d'influence plus étendue mais reste à 75% dans l'agglomération.
 - D'autres lieux fédèrent au-delà, comme des structures sportives (exp : le CA Brive Rugby).
- 

Le territoire des loisirs : les espaces commerciaux

- La répartition commerciale briviste se fait sur un axe Ouest-Est avec 3 pôles majeurs qui concentrent les flux.

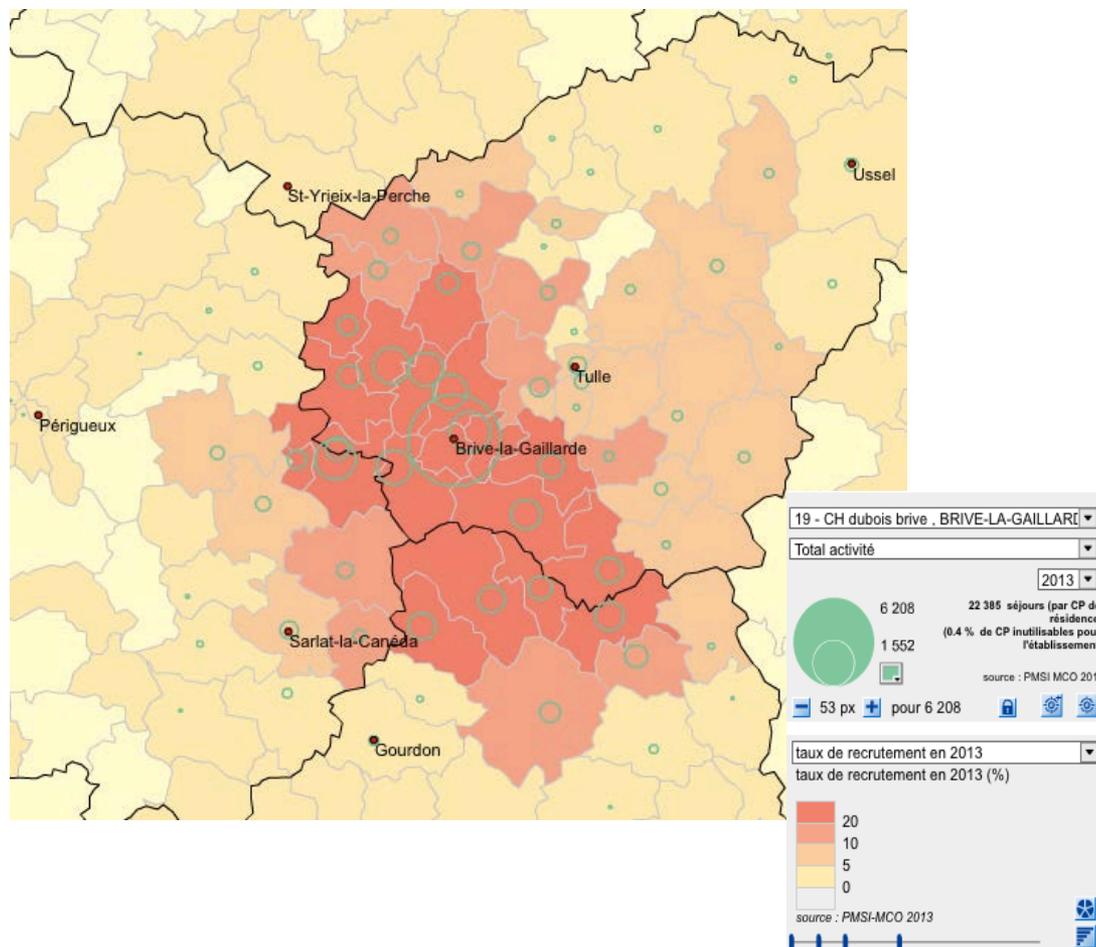


- ▶ L'aire de chalandise des zones commerciales dépend tout particulièrement de l'accessibilité et peut ainsi dessiner de vastes aires d'influences, notamment vers l'Ouest pour les enseignes situées dans la partie occidentale de l'agglomération.
- ▶ La richesse de l'offre briviste est un autre atout dans cette attractivité.

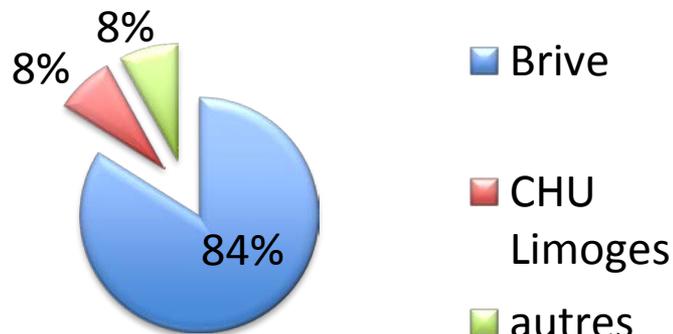


Le territoire de la santé

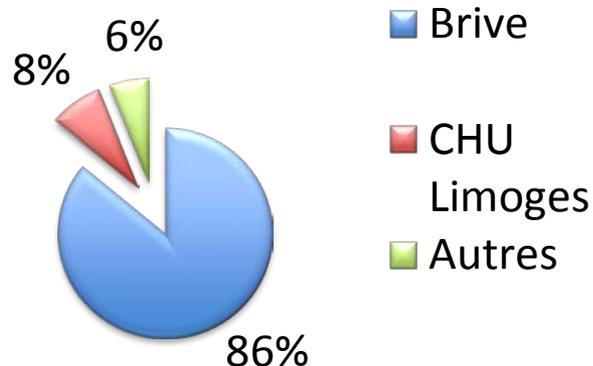
- En tenant compte des données du CHU de Brive, on peut considérer l'existence d'une large aire d'influence briviste du sud de la Haute-Vienne au Nord du Lot en incluant la partie orientale de la Dordogne. L'influence est plus réduite dans des territoires moins accessibles.



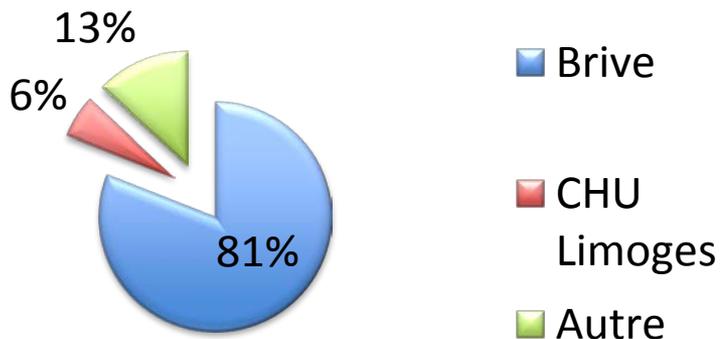
Fréquentations hospitalière des brivistes



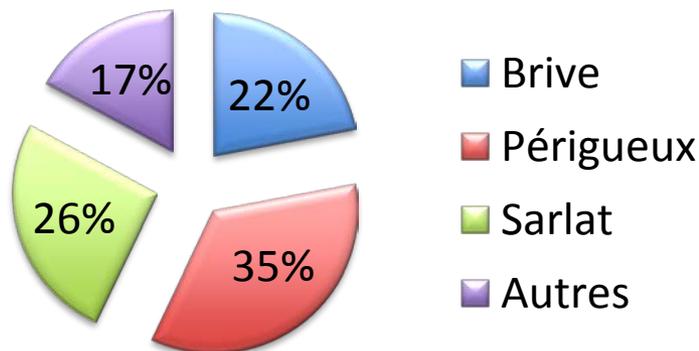
Fréquentations hospitalières à Larche (agglomération)



Fréquentations hospitalières à Terrasson



Fréquentations hospitalières à Montignac





PARTIE 3

Le territoire à construire du Bassin de vie Brive-Montignac

▀ L'évolution des coopérations intercommunales

- ▀ L'extension, notamment à l'Ouest de l'agglomération de Brive, épouse désormais mieux les contours du territoire vécu.
 - ▀ La simplification de la carte intercommunale de la Dordogne doit permettre des coopérations sur des territoires plus vastes, à l'échelle départementale mais aussi pour les territoires adjacents.
 - ▀ L'existence de structures de projets, comme le Pays du Périgord Noir est un atout pour donner de la cohérence à ce territoire et en faire un véritable partenaire, pour le territoire briviste par exemple.
 - ▀ Une logique de renforcement des SCoT en Dordogne pourrait déboucher sur des innovations territoriales comme la création de SCoT inter-départementaux.
- 

L'évolution des coopérations intercommunales

Légende

-  Territoires de cohérence par Pays comprenant au moins un pôle d'emploi principal
- NORD PERIGORD VERT** polarisé par Nontron
EST PERIGORD VERT polarisé par Thiviers sous influence de Périgueux
-  Territoires multipolarisés (Territoires soumis à plusieurs influences)
-  Projet de découpage départemental en territoires de SCOT cohérents
-  EPCI au 01/01/2014
-  Pays
-  Arrondissements
-  Parc Naturel Régional Périgord-Limousin





▲ L'évolution du positionnement des acteurs privés

- Le soutien des acteurs institutionnels (CCI de la Dordogne notamment) aux démarches du SCoT de Brive autour du rééquilibrage Ouest-Est de l'agglomération permet d'envisager de nouvelles activités économiques dans le Périgord Noir et d'en faire un partenaire économique réel. Avec une meilleure attention à l'environnement, l'activité touristique peut être également favorisée.
- L'émergence d'un pôle international structurant autour de l'aéroport de Brive-Vallée de la Dordogne, dans un rôle de valorisation du territoire local à l'extérieur, entre contrat de destination « vallée de la Dordogne » et contrat de SPÔTT « Vallée de la Préhistoire de Brive à Montignac-Lascaux ».

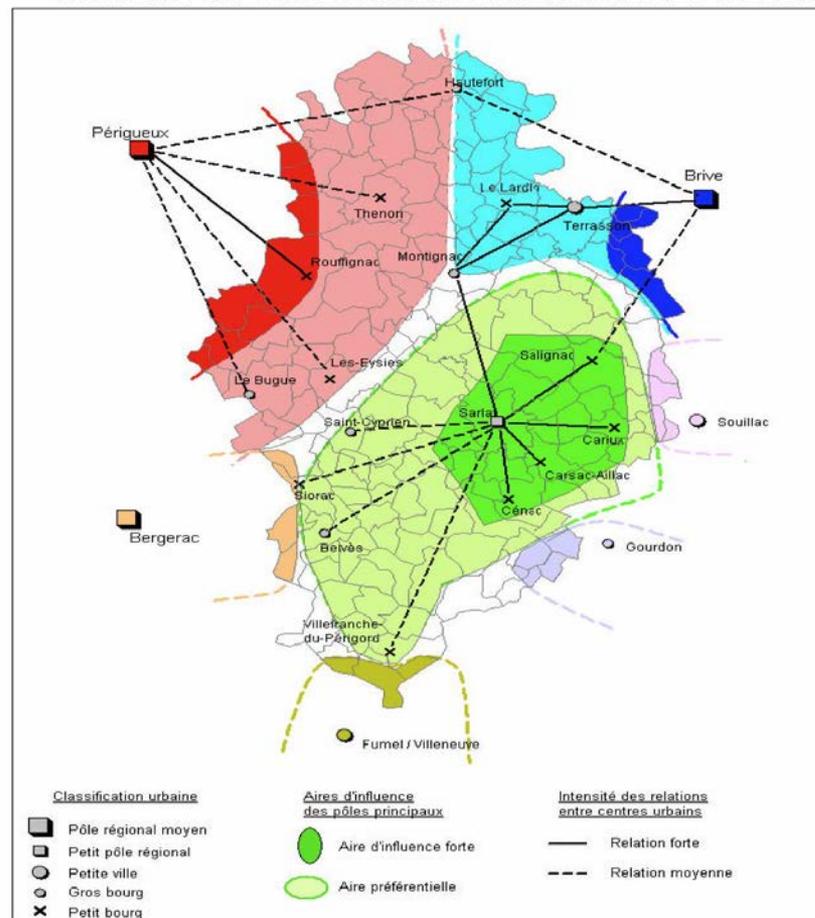


CONCLUSION

Brive : cœur corrézien et aimant périgourdin

- Il faut considérer l'existence d'un territoire vécu large qui s'est notamment orienté vers l'Ouest et dépasse la frontière administrative de la Corrèze.
- L'existence d'un bassin de vie reliant Brive jusqu'au cœur de la vallée de la Vézère est en revanche moins évidente.
- Il peut être envisagé une *second-best option* en considérant que le territoire de Montignac fait partie de ces territoires intermédiaires, partiellement enclavés, influencés par plusieurs grands cœurs urbains proches (Périgueux, Brive et Sarlat).

SYSTEME URBAIN ET AIRES D'INFLUENCE DES VILLES



PPN, octobre 2002

Source : M. Genly, Université de Bordeaux 3

- ▶ La démarche actuelle de SCoT dans l'aire briviste vise à équilibrer ce développement, notamment en prenant en considération le Sud Corrèze et le nécessaire développement à l'Est vers Tulle.
- ▶ La complémentarité Brive-Tulle apparaît comme un élément structurant majeur à un développement qui s'est tourné dernièrement vers l'Ouest.
- ▶ Le volontarisme des acteurs publics et privés permet d'affirmer de nouvelles dynamiques territoriales et synergies entre Corrèze et Dordogne.
- ▶ Brive apparaît alors dans une position stratégique dans la nouvelle région ALPC en faisant la jonction dans le Sud Limousin avec le territoire Aquitain.

UBIC

Université Bordeaux
Inter-Culture



université
de BORDEAUX

